

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO

Situation au cours de l'année 1965

Au cours de l'année 1965, aucune modification n'est intervenue dans la composition des Collèges directeurs de l'Institut, dont les pouvoirs restent toujours juridiquement valables, le décret constitutif du 26 novembre 1934 n'ayant pas été abrogé.

Au 31 décembre 1965, la composition de ces Collèges se présentait comme suit :

A. COMITE DE DIRECTION.

Président a.i.

M. W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat

Membres

MM. A.BECQUET, ancien Directeur de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo

A.DUBOIS, Directeur honoraire de l'Institut de Médecine Tropicale " Prince Léopold "

E.STOFFELS, Professeur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat, à Gembloux

E.VAN CAMPENHOUT, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Louvain

Ch.VANDER ELST, Docteur en Droit, Vice-Président du Conseil Exécutif de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources

B. COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Président a.i.

M. W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat

Secrétaire

M. W.ROBYNS, Directeur du Jardin Botanique de l'Etat

PREMIER TIERS

- MM. A.BECQUET, ancien Directeur de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo
le Comte A.de BEAUFFORT, Inspecteur d'Etat honoraire du Congo
A.DUBOIS, Directeur honoraire de l'Institut de Médecine Tropicale " Prince Léopold "
J.-P.HARROY, Résident Général honoraire du Ruanda-Urundi, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
F.JURION, Directeur Général de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo
R.MAYNE, Recteur honoraire de l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux
le Révérend Père G.MOSMANS, RR.PP. Blancs d'Afrique
E.STOFFELS, Professeur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat, à Gembloux
Ch.VANDER ELST, Docteur en Droit, Vice-Président du Conseil Exécutif de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources

DEUXIEME TIERS

- MM. J.J.BOUCKAERT, Recteur de l'Université de l'Etat à Gand
R.BOUILLENNE, Directeur de l'Institut et du Jardin Botaniques de l'Université de Liège
P.BRIEN, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
P.DINGENS, Professeur à l'Université de l'Etat à Gand
M.DUBUISSON, Recteur de l'Université de Liège
H.KOCH, Professeur à l'Université Catholique de Louvain
P.MARTENS, Professeur à l'Université Catholique de Louvain
G.MORTELMANS, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
le Docteur P.TERACHE, Professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de l'Etat
E.VAN CAMPENHOUT, Professeur à l'Université Catholique de Louvain

TROISIEME TIERS

- MM. Horace M.ALBRIGHT, Président honoraire du " United States Potash Company "
le Docteur F.J.C.CAMBOURNAC, Professeur à l'Institut de Médecine Tropicale à Lisbonne
G.MANGENOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris
Th.MONOD, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris
Fairfield OSBORN, Président de la New York Zoological Society
J.L.TROCHAIN, Directeur de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, Professeur à la Faculté des Sciences, Chaire de Botanique, à Toulouse
le Baron van HARINKMA thoe SLOOTEN, Ancien Ambassadeur des Pays-Bas
The Marquess of WILLINGDON, Président de la Fauna Preservation Society, Angleterre

A F R I Q U E

Comme au cours des années précédentes, l'Institut est resté sans contact avec les stations d'Afrique et se trouve ainsi privé d'informations sur la situation dans les divers Parcs Nationaux.

Les quelques échos, recueillis indirectement par le siège de Bruxelles, sont cependant encourageants. La situation paraît partout satisfaisante et le personnel local semble avoir pu surmonter les difficultés entraînées par les mouvements rebelles dont eurent à pâtir les secteurs nord du Parc National Albert et le Parc National de la Garamba. Les dégâts matériels commis dans les stations de Mut-sora, d'Ishango et de Nagero sont probablement graves, mais aucune précision n'a été obtenue à ce sujet.

La faune du Parc National de la Garamba ne paraît pas avoir subi des dommages aussi importants que certaines informations l'avaient laisser pressentir.

Suivant des renseignements fournis par des visiteurs, le Camp de la Rwindi se présente en très bonnes conditions : les pavillons réservés aux visiteurs sont propres et bien tenus, le restaurant est parfaitement géré et continue à assurer une nourriture entièrement satisfaisante. Ces visiteurs ont signalé la correction des gardes et des guides, ainsi que la fermeté avec laquelle ce personnel fait observer la réglementation. La faune dans la plaine des Rwindi-Rutshuru est toujours aussi abondante et manifeste sa quiétude habituelle.

Au cours des mois de juillet et août 1965 (du 13 juillet au 18 août), le Révérend Père M.-J.CELIS, Professeur à l'Ecole Technique Supérieure Agricole et Vétérinaire de Butembo, accompagné de ses élèves, a réalisé, comme les années antérieures, une exploration ayant pour objet des investigations sur la faune endogée dans la plaine de la Rwindi. Cette exploration a été financée par la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo.

Le Père CELIS a remis un rapport sur cette expédition, dont les excellents résultats comportent la récolte de 46.445 organismes qui, après triage par ses élèves, ont été envoyés en Belgique pour étude. A cette occasion, le Père CELIS a fait état de l'assistance dévouée qui lui avait été prêtée par les Conservateurs et le personnel du Parc National Albert.

E U R O P E

Le Comité de Direction s'est réuni quatre fois au cours de l'année, soit aux dates ci-après :

27 février 1965 - 383ème séance
8 octobre 1965 - 384ème séance
10 novembre 1965 - 385ème séance
22 novembre 1965 - 386ème séance

La situation du siège de Bruxelles de l'Institut n'a guère subi de modification, sinon dans le sens d'une aggravation de sa position. En effet, le Ministre belge de l'Education Nationale et de la Culture, qui avait pris en charge l'ancien personnel de la cellule métropolitaine de l'Institut, a signifié, par sa lettre du 22 avril, que par suite des dispositions prises à l'égard des membres de ce personnel, désormais ceux-ci relevaient statutairement du seul Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et étaient placés sous l'autorité du Directeur de cet établissement.

Cette lettre ajoutait : " Dans ces conditions, l'étude des collections de l'Institut des Parcs Nationaux devra, pour pouvoir être poursuivie, faire l'objet d'un accord entre votre Institut et l'Institut Royal des Sciences Naturelles, visant les modalités non seulement de cette étude, mais des publications qui en seront l'aboutissement. "

Suite à cette information, un projet de convention a été établi et soumis au Directeur de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique. Il fut convenu entre celui-ci et le Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo que ce projet serait soumis aux autorités de la République Démocratique du Congo, ce qui fut fait au mois de novembre.

Malgré cette disposition, qui prive totalement l'Institut de son personnel d'exécution, M. A.HOUBEN, ancien Chef de Service, a pu continuer à assurer l'administration des affaires courantes à laquelle il ne pourrait suffire si M. H.DE SAEGGER, ancien Secrétaire du Comité de Direction n'avait continué à apporter bénévolement sa collaboration.

L'importance des travaux : conservation et entretien du patrimoine, impression des études, échanges de correspondances avec les collaborateurs scientifiques, réponses aux demandes d'information et de documentation, comptabilité, facturation, vente et envoi des publications, etc..., rend indispensable la présence d'un agent administratif expérimenté.

Au mois de septembre, le Ministère belge des Affaires Etrangères a demandé de lui fournir toute la documentation comptable pour les quatre dernières années ainsi que la situation valorisée du patrimoine en vue du règlement de la situation financière entre la Belgique et le Congo.

Le Ministère belge de l'Education Nationale et de la Culture a poursuivi le financement des travaux scientifiques et l'impression des études.

Une délégation a été commissionnée par le Ministre de l'Agriculture du Gouvernement central en vue d'examiner certaines questions concernant l'Institut. Cette délégation, composée de MM. Ev.KALALA, Directeur Chef du Service des Eaux et Forêts, P.KABANGU, Sous-Directeur Chef du Service Chasse et Pêche et A.MBURANUMWE, Conservateur Principal du Parc National Albert, a séjourné à Bruxelles du 6 au 24 novembre.

Tous les éléments d'information souhaités par cette délégation lui ont été fournis à sa satisfaction. Le problème essentiel figurant au programme de la délégation était la mise au point de nouveaux statuts appelés à remplacer les dispositions du Décret du 26 novembre 1934 et des arrêtés subséquents.

L'élaboration d'un projet de nouveaux statuts a fait l'objet d'une minutieuse étude et la formule adoptée, conforme aux vues du Gouvernement de Léopoldville, assure la continuité de l'institution dans le cadre des principes antérieurs, c'est-à-dire, une autonomie qui garantit la pérennité de l'oeuvre des Parcs Nationaux et permet d'en assurer et défendre les buts comme par le passé. L'institution, intégralement administrée de Léopoldville, sera assistée, sur le plan scientifique, par un Conseil consultatif. En outre, les autorités congolaises souhaitent disposer, à Bruxelles, d'un bureau exécutif chargé de régler les problèmes d'ordre pratique relatifs aux travaux scientifiques, de gérer le patrimoine et de procéder aux acquisitions de matériel et d'équipement pour les stations.

Il ne reste au Gouvernement de la République Démocratique du Congo qu'à entériner ce projet de nouveaux statuts par un décret.

Les contacts avec la délégation envoyée par le Ministre de l'Agriculture ont donc été très fructueux, en ce sens qu'ils ont permis de dissiper certains malentendus et de jeter les bases d'une organisation qui garantit l'avenir de l'institution.

L'étude des matériaux scientifiques se poursuit à un rythme plus ralenti du fait de la situation imprécise dans laquelle se trouve l'Institut. Il est, en effet, difficile d'insister auprès des collaborateurs scientifiques pour obtenir l'achèvement des études qu'ils ont accepté d'entreprendre ou de rechercher de nouveaux collaborateurs sans être assuré, d'une façon formelle, de pouvoir publier les résultats de leurs travaux. Actuellement, 82 collaborateurs belges et étrangers détiennent des matériaux en vue de leur étude.

Tandis que 48.800 insectes ont été préparés et 27.000 étiquetés, en provenance du Parc National Albert, 81 tubes de matériaux

récoltés à l'appareil de Berlèse étaient triés. Trois collections ont été envoyées à des collaborateurs et 9 collections sont rentrées après étude.

Il y a lieu de tenir compte que, depuis le 6 octobre, l'ancien personnel technique ne travaille plus qu'à mi-temps aux matériaux des Parcs Nationaux.

Au cours de l'année, 30 études ont pu être publiées en 10 fascicules de la collection des recueils scientifiques de l'Institut, parmi lesquels il y a lieu de signaler, notamment, une importante étude sur l'éruption du volcan Mihaga, en 1954, due au Géologue M. Boris EGOROFF. En plus, sous les auspices et avec l'appui financier de la Fondation pour Favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo, une brochure a été éditée sur l'exploration réalisée, en 1964, dans la région des volcans Mikeno et Sabinyo par six élèves africains de l'Ecole Technique Supérieure Agricole et Vétérinaire de Butembo.

Au 31 décembre, 7 fascicules étaient en cours d'impression, tandis que 7 manuscrits, déposés par les collaborateurs de l'Institut, seront mis en état en vue de leur impression au cours de l'année 1966.

Permettant d'assurer les frais de fonctionnement, qui ne sont pas pris en charge par le Ministère belge de l'Education Nationale et de la Culture, la vente des publications a donné une rentrée de 209.281 francs.

H. DE SAEGER
Ancien Secrétaire de l'Institut.